



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GÉNÉRAL

UNEP/OzL.Pro/ExCom/82/51  
12 novembre 2018

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quatre-vingt-deuxième réunion  
Montréal, 3 – 7 décembre 2018

**PROPOSITION DE PROJET : GAMBIE**

Le présent document contient les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche) PNUE et ONUDI

## FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

## Gambie

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION APPROUVÉE	MESURE DE CONTRÔLE
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (Phase I)	PNUE (principale), ONUDI	65°	35 % d'ici 2020

(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C Groupe I)	Année : 2017	0,44 (tonnes PAO)
---	--------------	-------------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)								Année : 2017	
Produits chimiques	Aérosols	Mousses	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvants	Agents de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-123									
HCFC-124									
HCFC-141b									
HCFC-141b dans des polyols prémélangés importés									
HCFC-142b									
HCFC-22					0,44				0,44

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Valeur de référence 2009 - 2010 :		1,5	Point de départ des réductions globales durables :
			1,5
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :		0,52	Restante :
			0,98

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2018	2019	2020	Total
PNUE	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,1		0,1	0,1
	Financement (\$US)	23 730		23 730	47 460

(VI) DONNÉES DU PROJET		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total	
Limites de consommation du Protocole de Montréal		s.o.	s.o.	1,5	1,5	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35	0,98	s.o.	
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)		s.o.	s.o.	1,5	1,5	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35	0,98	s.o.	
Financement convenu (\$US)	PNUE	Coûts du projet	25 000	0	23 000		20 000		21 000		21 000	110 000	
		Coûts d'appui	3 250	0	2 990		2 600		2 730		2 730	14 300	
	ONUDI	Coûts du projet	50 000	0			50 000						100 000
		Coûts d'appui	4 500	0			4 500						9 000
Financement approuvé par ExCom (\$US)	Coûts du projet	75 000	0	23 000	0	0	70 000	0		0,0	0,00	168 000	
	Coûts d'appui	7 750	0	2 990	0	0	7 100	0		0,0	0,00	17 840	
Financement total demandé pour approbation à la présente réunion (\$US)	Coûts du projet								21 000			21 000	
	Coûts d'appui								2 730			2 730	

Recommandation du Secrétariat	Approbation globale
-------------------------------	---------------------

## DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de la Gambie, le PNUE, en qualité d'agence principale d'exécution, a présenté une demande de financement pour la quatrième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), pour un montant de 21 000 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 2 730 \$US pour le PNUE seulement.<sup>1</sup> Cette demande comprend un rapport périodique sur la mise en oeuvre de la troisième tranche, et le plan de mise en oeuvre de la tranche 2018 à 2020.

### Rapport sur la consommation de HCFC

2. Le gouvernement de la Gambie a déclaré une consommation de 0,44 tonne PAO de HCFC-22 en 2017, laquelle est de 70,7 pour cent inférieure à la valeur de référence des HCFC en ce qui a trait à la conformité. La consommation de HCFC en 2013-2017 est montrée au tableau 1.

**Tableau 1. Consommation de HCFC de la Gambie (Article 7, 2013-2017)**

HCFC-22	2013	2014	2015	2016	2017	Référence
Tonnes métriques	15,70	14,00	13,70	9,08	8,00	27,3
Tonnes PAO	0,86	0,77	0,75	0,50	0,44	1,5

3. La consommation a diminué graduellement depuis 2013, à la suite de la mise en oeuvre du système d'autorisation et de contingentement, de la fermeture d'importantes usines de traitement des poissons dans trois régions en raison de difficultés financières (comme on l'a déclaré dans la tranche de financement précédente<sup>2</sup>); et de la mise en oeuvre de la formation de techniciens, ce qui a entraîné l'introduction de bonnes pratiques d'entretien.

### *Rapport de mise en oeuvre du programme de pays*

4. Dans son rapport sur la mise en application du programme de pays 2017, le gouvernement de la Gambie a déclaré des données sectorielles sur la consommation de HCFC qui sont conformes aux données de 2017 déclarées au titre de l'article 7 du Protocole de Montréal.

### Rapport périodique sur la mise en oeuvre de la troisième tranche du PGEH

#### *Programme de renforcement des capacités*

5. Le gouvernement de la Gambie a continué de suivre l'émission de contingents aux importateurs enregistrés d'équipements avec HCFC-22 et HCFC. Il a dispensé, à 40 agents des douanes et agents d'exécution de la loi, trois ateliers de formation sur l'identification des SAO et des équipements avec SAO et l'application des politiques et règlement en matière de SAO. Il a mis à jour le nouveau programme de cours de l'école des douanes, assuré le suivi du commerce illicite des frigorigènes, et procédé à une démonstration de l'utilisation des identificateurs de frigorigènes.

#### *Secteur de l'entretien en réfrigération*

6. Cinquante techniciens du secteur de l'entretien des réfrigérateurs et climatiseurs résidentiels (RAC) ont été formés en bonnes pratiques de réfrigération, y compris une démonstration de la récupération et de la reconversion des frigorigènes à des solutions de remplacement des HCFC. On a formé des techniciens de manière à améliorer leurs compétences en entretien, en rendement et efficacité des équipements, en utilisation de frigorigènes à faible potentiel de réchauffement de la planète,

<sup>1</sup> Conformément à la lettre du 24 septembre 2018 de l'Agence nationale de l'environnement (National Environment Agency) de la Gambie au Secrétariat.

<sup>2</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/77/46

et en promotion de l'efficacité énergétique. Deux ateliers de formation pour techniciens ont été organisés afin leur apprendre les règles en matière de sécurité et d'inflammabilité des frigorigènes et de technologies comme le CO<sub>2</sub> et les hydrocarbures (HC). Deux climatiseurs avec HCFC ont été remplacés par des équipements avec R-290, qui sont déjà disponibles sur le marché. Quatre réunions ont été tenues avec des associations en réfrigération, afin de discuter des frigorigènes inflammables et de la façon d'introduire des normes de sécurité lors de l'utilisation de ces produits de remplacement, ainsi que de la meilleure façon de gérer un centre de formation pour techniciens en RAC.

*Unité de mise en oeuvre et de suivi du projet (PMU)*

7. L'Unité nationale de l'ozone (UNO)<sup>3</sup> est responsable de la surveillance des activités du PGEH, notamment du suivi des données de consommation des HCFC, et de l'inspection des principaux points d'entrée des marchandises, afin de vérifier la conformité aux contingents alloués, en collaboration avec le service des Douanes.

Niveau de décaissement des fonds

8. En septembre 2018, des 168 000 \$US approuvés à ce jour, 144 102 \$US avaient été décaissés, soit 63 000 \$US pour le PNUE et 81 102 \$US pour l'ONUDI (Tableau 2). Le solde de 23 898 \$US sera décaissé d'ici la mi-2019.

**Tableau 2. Rapport financier de la phase I du PGEH de la Gambie (\$US)**

Agence	Première tranche		Deuxième tranche		Troisième tranche		Total	
	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé
PNUE	25 000	25 000	23 000	23 000	20 000	15 000	68 000	63 000
ONUDI	50 000	50 000	0	0	50 000	31 102	100 000	81 102
<b>Total</b>	<b>75 000</b>	<b>75 000</b>	<b>23 000</b>	<b>23 000</b>	<b>70 000</b>	<b>46 102</b>	<b>168 000</b>	<b>144 102</b>
Taux de décaissement (%)	100,0		100,0		65,9		85,8	

Plan de mise en oeuvre de la quatrième tranche du PGEH

9. Les activités suivantes seront mises en oeuvre entre décembre 2018 et décembre 2020 :
- (a) Formation de 30 agents des douanes et d'agents d'exécution en vue d'acquérir les connaissances et les aptitudes nécessaires à l'identification des HCFC et des équipements avec HCFC; de renforcer les capacités pour l'application des lois et des règlements portant sur les SAO; et d'accroître la sensibilisation des officiers au rôle qu'ils ont à jouer dans l'exécution (PNUE) 7 000 \$US);
  - (b) Formation de 40 techniciens spécialistes de la réfrigération et de la climatisation, notamment la récupération, le recyclage et la régénération des frigorigènes, et du rendement et de l'efficacité des équipements. Organisation de deux ateliers avec l'Association de la réfrigération et de la climatisation (RAC) sur l'utilisation des frigorigènes inflammables et avec CO<sub>2</sub>, y compris l'installation et l'entretien d'équipements, en vue d'encourager l'utilisation de solutions de rechange à potentiel faible ou nul de réchauffement de la planète pour remplacer les HCFC, et sur l'efficacité énergétique (PNUE) 10 000 \$US);

<sup>3</sup> L'UNO est basé sur l'Agence nationale de l'Environnement de la Gambie (Gambie National Environment Agency / NEA), qui relève du ministère de l'Environnement, des Parcs et de la Faune. Elle est soutenue par le Comité national sur les substances appauvrissant la couche d'ozone (National Committee on Ozone Depleting Substances / NACODS), qui conseille l'UNO en matière d'élimination des HCFC.

- (c) Quatre ateliers de formation de 24 techniciens en installation et entretien de systèmes de climatisation fonctionnant avec des frigorigènes inflammables; et achat d'outils supplémentaires (par ex., manomètres, balances de précision, boîtes d'outils, et détecteurs de fuite) pour trois centres régionaux; (ONUDI) (financement de la tranche précédente); et
- (d) Recrutement d'un consultant chargé d'aider l'UNO au suivi de la mise en oeuvre du PGEH, notamment lors de visites sur place aux ateliers d'entretien en réfrigération, et des inspections aux points d'entrée des douanes équipés d'identificateurs de frigorigènes afin d'assurer le suivi du commerce transfrontalier des frigorigènes (PNUE) 4 000 \$US).

## **OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT**

### **OBSERVATIONS**

#### Rapport périodique sur la mise en oeuvre de la troisième tranche du PGEH

##### *Cadre juridique*

10. Le gouvernement de la Gambie a émis un contingent d'importation de 0,6 tonne PAO de HCFC-22 pour 2018, ce qui est inférieur aux objectifs de réglementation du Protocole de Montréal. Le gouvernement a déclaré que l'interdiction des équipements avec HCFC-22 entrerait en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

11. On a rédigé une politique en matière de Changement national sur le climat (National Climate Change), laquelle permettra entre autres d'éliminer des frigorigènes à fort potentiel de réchauffement de la planète. Un dossier du Cabinet sur la ratification de l'Amendement de Kigali a aussi été achevé.

##### *Secteur de l'entretien en réfrigération*

12. Pour renforcer les compétences des techniciens en entretien et assurer la durabilité à long terme des programmes de formation, le gouvernement de la Gambie a établi des liens étroits avec les centres de formation professionnelle et l'Association de la réfrigération (RAC). En outre, le gouvernement encourage l'introduction de technologies de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète dans le secteur de la réfrigération domestique. Actuellement, on a acheté 200 unités de climatisation avec R-290, et certaines d'entre elles seront livrées à diverses institutions en partenariat avec l'Institut de formation technique de la Gambie (Gambia Technical Training Institute). D'autres unités seront achetées et distribuées à trois centres régionaux au pays.

13. Comme on l'a déclaré lorsque la troisième tranche a été présentée,<sup>4</sup> les équipements avec HCFC ne sont pas reconvertis aux frigorigènes inflammables.

#### Conclusion

14. Le Secrétariat a souligné que le système d'autorisation et de contingentement des importations est opérationnel, et que la consommation de HCFC-22 diminue, la consommation de 0,44 tonne PAO en 2017 étant très inférieure à la consommation admissible de 1,35 tonne PAO pour cette année. Le gouvernement s'est engagé à mettre à exécution, à compter du 1 janvier 2020, l'interdiction d'importer des équipements avec HCFC-22, et il favorise l'introduction de technologies de remplacement à potentiel

---

<sup>4</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/77/46

de réchauffement de la planète faible ou nul dans le secteur des climatiseurs domestiques. Les activités du secteur de l'entretien avancent, et une collaboration étroite a été établie avec les centres de formation professionnelle et l'association en réfrigération afin de renforcer leurs activités et d'assurer durant longtemps la durabilité de leurs activités de formation au pays. Le gouvernement a aussi initié le processus de ratification de l'Amendement de Kigali.

## RECOMMANDATION

15. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif prenne note du rapport périodique sur la mise en oeuvre de la troisième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) de la Gambie. Il recommande aussi l'approbation globale de la quatrième tranche de la phase I du PGEH pour ce pays, et du plan correspondant de mise en oeuvre de la tranche pour 2018-2020, au niveau de financement indiqué au tableau ci-dessous :

	<b>Titre du projet</b>	<b>Financement du projet (\$US)</b>	<b>Coûts d'appui (\$US)</b>	<b>Agence d'exécution</b>
(a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche)	21 000	2 730	PNUE